

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio*

*Date de dépôt : 16 janvier 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Absentéisme et heures supplémentaires dans les établissements pénitentiaires : comment expliquer cette situation critique et très préoccupante ?**

La réponse du Conseil d'Etat à la question écrite QUE 1191 *Absentéisme dans les établissements de détention : au-delà des chiffres, quels enjeux, quelles mesures et quel avenir ?* que j'ai déposée est des plus alarmantes.

Les heures supplémentaires ont explosé, ayant plus que doublé entre 2017 (44 665 heures) et septembre 2019 (96 595heures), pour atteindre un total estimé de 105 453 heures fin 2019. La situation s'est clairement péjorée dans tous les établissements. A titre d'exemple, Curabilis affiche 3908 heures supplémentaires en 2017 et 12 759 en septembre 2019...

Les taux d'absentéisme sont eux aussi en augmentation. Ainsi, à Favra, le taux d'absentéisme entre 2027 et fin septembre 2019 a doublé et a augmenté par exemple à Curabilis et à La Brenaz de manière significative.

La situation est donc plus que préoccupante ; elle est synonyme d'importantes répercussions sur les conditions de travail des agent-e-s de détention et sur la capacité de maintenir le niveau des prestations aux personnes incarcérées.

Mes questions sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat peut-il expliquer cette situation plus que préoccupante ?*
- *Quelles mesures entend-il prendre pour diminuer drastiquement le nombre d'heures supplémentaires et répondre aux problèmes d'absentéisme ?*

Je vous remercie d'ores et déjà pour ces réponses.